

2013-11-11

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11^e jour du mois de novembre 2013 à 19h30 à la salle communautaire située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2013-11-11-01

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 2 octobre 2013
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 MMQ – visite d'inspection
 - 6.2 Calendrier des séances 2014
 - 6.3 Demande de don pour la banque alimentaire – paniers de Noël
 - 6.4 Demande de don pour le Club Quad Petite-Nation
 - 6.5 Demande de don pour la bibliothèque – tirage de Noël
 - 6.6 Demande de don pour le club de gymnastique POP-GYM
 - 6.7 Nomination d'un maire suppléant
 - 6.8 Formation des comités du conseil municipal
 - 6.9 Embauche de l'inspecteur municipale
 - 6.10 Demande de versement de subvention réseau routier en référence au dossier n° 00020833-1 – 80110 (07) – 2013-07-05-33
 - 6.11 Achat de la fosse septique pour le garage municipale et installation
 - 6.12 Déplacement de la roulotte située au 1558, chemin Boileau
 - 6.13 Nomination d'un représentant pour la bibliothèque
 - 6.14 Projet d'entente regroupement d'achats entre PG Solutions et les Municipalités de Namur et St-Émile-de-Suffolk
 - 6.15 Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes
 - 6.16 Demande d'aide financière – Carrefour Jeunesse Emploi Papineau
 - 6.17 Contribution annuelle 2014 pour adhésion à la FQM
 - 6.18 Entente entre la société canadienne de la Croix-Rouge et la municipalité de Namur
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 octobre 2013
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 MMQ
 - 10.2 FQM – novembre 2013
 - 10.3 Tourisme Outaouais
 - 10.4 FQM – Programme de formation 2014
- 11.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 2 octobre 2013

ATTENDU que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2013;

R2013-11-11-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 octobre 2013 approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Recommandations de la MMQ suite à une visite en juillet 2013

ATTENDU que la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a procédé à une visite de notre municipalité le 2 juillet 2013;

ATTENDU que cette évaluation a permis à la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) d'identifier certaines modifications à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des installations;

ATTENDU que la MMQ a déposé son rapport le 27 septembre 2013 quant aux recommandations nécessaires et souhaitables pour rendre les lieux sécuritaires et que ces modifications devront être mises en application dans un délai de 90 jours soit avant le 27 décembre 2013;

R2013-11-11-03 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la directrice générale, madame Cathy Viens adresse une demande d'extension jusqu'au mois de juin 2014 pour l'exécution des travaux qui sont recommandés par la MMQ.

Adopté à l'unanimité

6.2 Calendrier des séances ordinaires 2014

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les Cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

R2013-11-11-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE les séances du conseil se tiennent à la salle du conseil municipal situé au 996, rue du Centenaire, Namur, Québec

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, et qui débiteront à 19 h 30. Lors d'un congé férié, la réunion sera alors reportée au lendemain du jour férié soit le mardi :

13 janvier

10 février

10 mars	14 avril
12 mai	9 juin
14 juillet	11 août
8 septembre	14 octobre
10 novembre	8 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la Loi qui régit la municipalité

Adopté à l'unanimité

6.3 Demande de don déposée par la Banque alimentaire Petite-Nation – Paniers de Noël

ATTENDU que Banque Alimentaire de la Petite-Nation a déposé une demande d'appui financier pour les paniers de Noël qui seront distribués aux plus démunis;

R2013-11-11-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QU'UN montant de 100.00\$ soit donné à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation à titre de don.

Adoptée à l'unanimité.

6.4 Demande de contribution financière – Club Quad Petite-Nation

Les conseillers ne désirent pas contribuer à la demande du Club Quad de la Petite Nation. Ce point à l'ordre du jour n'a pas fait l'objet d'une résolution.

6.5 Demande de don pour la bibliothèque – Tirage de Noël

ATTENDU que la bibliothécaire, madame Tammie Leggett, a déposé une demande pour un don pour son activité Tirage de Noël;

R2013-11-11-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QU'UN montant de 100.00\$ soit accordé pour le Tirage de Noël.

Adoptée à l'unanimité.

6.6 Demande de contribution financière – Club de gymnastique POP-GYM

CONSIDÉRANT que le Club de gymnastique POP-GYM de la petite nation a déposé une demande de contribution financière afin de contribuer à assurer ces services auprès des jeunes;

R2013-11-11-07 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la municipalité de Namur donne un montant de 50.00 \$ au Club de gymnastique POP-GYM de la Petite Nation.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Nomination d'un maire suppléant

ATTENDU qu'en vertu de l'Art. 116 du Code municipal du Québec, le conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant;

ATTENDU que madame Josée Dupuis, conseillère # 6 a accepté d'agir à titre de maire suppléant;

R2013-11-11-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin meilleur

QUE madame Josée Dupuis soit nommée maire suppléante.

QU'en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, elle remplit les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant.

QUE le maire suppléant peut, lorsque demandé, de remplacer le maire à certaines réunions de la MRC de Papineau, exercer un droit de vote en remplacement du maire.

QUE le maire suppléant en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, est autorisé à signer les chèques, les reçus et tous autres documents pertinents à la bonne administration de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

6.8 REMANIEMENT DES COMITÉS DES ÉLUS

ATTENDU que les membres du conseil désirent former des comités pour chacun des départements pour l'année 2013 - 2014;

ATTENDU que deux responsables seront désignés pour chacun des comités;

R2013-11-11-09 Il est proposé par madame Josée Dupuis

QUE les responsables désignés des comités soient les suivants :

Comité de la voirie : Responsables : Lorne Graham, conseiller # 3 et Steve Leggett, conseiller # 5.

Comité de la cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables : Responsables : Guy Gauthier, conseiller # 2 et Josée Dupuis, conseillère # 6.

Comité du service des incendies : Responsable : Marianne Labelle, conseillère # 4 et Steve Leggett, conseiller # 5

Comité de l'urbanisme : Responsables : Martin Meilleur, conseiller # 1 et Guy Gauthier, conseiller # 2

Comité des Loisirs, sports et socio culturel : Responsables: Josée Dupuis, conseillère # 6 et Lorne Graham , conseiller # 3.

Comité administratif, ressources humaines, politique familiale et communications : Responsables : Martin Meilleur, conseiller # 1 et Marianne Labelle, conseillère #4.

Adopté à l'unanimité

6.9 Embauche du nouvel officier municipal en bâtiment et environnement – Contrat de travail

CONSIDÉRANT que le contrat de travail de l'inspecteur municipal, monsieur Jean-Pierre Provost à pris fin en septembre 2013;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur a un poste d'officier municipal en bâtiment et en environnement à combler;

CONSIDÉRANT que suite à un processus d'embauche la candidature de Monsieur Pierre Blanc a été retenue;

CONSIDÉRANT que la date d'entrée en poste est le 15 octobre 2013;

CONSIDÉRANT que la directrice générale Cathy Viens a déposé le contrat de travail ainsi que la description de tâches pour Monsieur Pierre Blanc;

R2013-11-11-10 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE Monsieur Pierre Blanc soit embauché selon les ententes du contrat de travail qui a été déposé et que l'entrée en vigueur du contrat devient effective le 15 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité

6.10 Demande de versement pour subvention réseau routier en référence au dossier n°00020833-1 – 80110 (07) – 2013-07-05-33

CONSIDÉRANT qu'une subvention maximale de 20 000 \$ (dossier no. 00020833-1 – 80110 (07) – 2013-07-05-33) a été accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal des chemins Ruisseau, Marcel-Dardel, de l'impasse de la Petite-Rouge, des rues de l'Hôtel de Ville, de la Forge, des Aulnes, des Saules et du Parc;

CONSIDÉRANT que cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2013-2014 ;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été complétés et que les pièces justificatives du coût total des travaux sont jointes ;

R2013-11-11-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE la demande du versement de 20 000 \$ pour les travaux qui ont été exécutés sur les chemins Ruisseau, Marcel-Dardel, l'impasse de la Petite-Rouge, les rues de l'Hôtel de Ville, de la Forge, des Aulnes, des Saules et du Parc soit acheminée au Ministère des Transports par la directrice générale, secrétaire trésorière avec une copie de la facture.

Adopté à l'unanimité

6.11 Achat de la fosse septique pour le garage municipal

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'achat d'une fosse septique pour le garage municipal:

1. Trudeau excavation: 1875.00 \$ (fosse + 2 puits absorbants) tx en sus
Livraison : 100.00 \$ tx en sus
2. Boisclair et fils inc. : 2350.00 \$ (fosse + 2 puits absorbants) tx en sus
Livraison : 135.00 \$ tx en sus
3. Bloc Normand : 2215.00 \$ (fosse + 2 puits absorbants) tx en sus
Livraison 25.00 \$ tx en sus

R2013-11-11-12 Il est proposé par monsieur Lorne Graham

QUE la soumission de Trudeau Excavation soit retenue au prix précité.

QUE les fosses ainsi que les puits absorbants soient installés par les employés municipaux

Adoptée à l'unanimité

6.12 Déplacement de la roulotte située au 1558, chemin Boileau

ATTENDU que le règlement municipal 171 en vigueur depuis le 10 juin 2013 pour les permis de séjour de roulottes déjà existantes sur les routes 315 et 323;

ATTENDU que le propriétaire du 1558, chemin Boileau devait déplacer sa roulotte suite à cedit règlement;

ATTENDU que le contribuable, suite à une lettre, demande une extension au déplacement de cette roulotte au 31 mai 2014, vu la vente de cette roulotte;

R2013-11-11-13 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la demande d'extension de déplacement soit autorisée;

QUE des procédures nécessaires seront entreprises si la roulotte n'est pas déplacée avant le 31 mai 2014

Adopté à l'unanimité

6.13 Nomination d'un représentant pour la bibliothèque

ATTENDU que la CRSBPO demande de confirmer par voie de résolution la personne responsable qui sera porteur du dossier de la bibliothèque;

R2013-11-11-14 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE madame Josée Dupuis soit nommée représentante de la bibliothèque.

Adopté à l'unanimité

6.14 Projet d'entente de regroupement d'achats entre PG Solutions et les Municipalités de Namur et St-Émile de Suffolk

ATTENDU que PG Solutions a déposé une offre de service pour une entente de regroupement d'achats entre PG Solutions et les Municipalités de Namur et St-Émile de Suffolk;

ATTENDU que le montant pour l'acquisition complète des modules (finance et territoire) sera de 5950.00\$, plus un montant de 1300.00\$ pour les frais de préparation, de configuration et d'installation (taxes en sus);

ATTENDU qu'un montant de 2200.00\$ additionnel s'ajoutera au contrat d'entretien annuel.

R2013-11-11-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE la municipalité de Namur avise PG Solutions de son intérêt à adhérer à ce projet.

Adopté à l'unanimité

6.15 Fermeture du bureau pour la période des Fêtes

ATTENDU que le personnel administratif désire fermer le bureau pendant la période des Fêtes;

R2013-11-11-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le bureau soit fermé du 24 décembre à midi et le retour se fera le 3 janvier 2012;

QUE les dates de fermeture soient affichées aux deux (2) endroits désignés soit le bureau municipal et le bureau de poste.

Adoptée à l'unanimité

6.16 Demande d'aide financière – Carrefour Jeunesse Emploi Papineau

ATTENDU que le Carrefour Jeunesse Emploi Papineau a déposé une demande d'appui financière pour soutenir les dépenses reliées aux frais de transport, d'hébergement et de repas des participants aux séjours exploratoires et à organiser des activités dans les écoles.

R2013-11-11-17 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE le conseil accepte d'appuyer ce projet par une contribution financière de 89.40\$, tel que suggéré par le Carrefour Jeunesse Emploi Papineau

Adopté à l'unanimité

6.17 Contribution annuelle 2014 pour l'adhésion à la FQM

ATTENDU qu'une demande d'adhésion à la FQM pour l'année 2014 a été déposée au conseil municipal;

ATTENDU que la contribution annuelle 2014 est de 658.72\$, taxes en sus;

R2013-11-11-18 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la municipalité de Namur renouvelle son adhésion pour l'année 2014 avec la Fédération Québécoise des Municipalités au cout précité.

Adoptée à l'unanimité

6.18 Entente entre la société canadienne de la Croix-Rouge et la municipalité de Namur

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de Namur et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite ;

ATTENDU que la contribution annuelle demandée pour les municipalités de moins de 1 000 habitants est de 150.00 \$ pour la durée de l'entente 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;

R2013-11-11-19 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et la directrice générale, secrétaire trésorière madame Cathy Viens soient mandatés pour signer l'entente entre la municipalité de Namur et la Croix-Rouge 2013-2016.

Adoptée à l'unanimité

7.0 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2013 totalisant un montant de 82 264.62\$.

R2013-11-11-20 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 82 264.62\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

8.0 Seconde période de l'assistance

9.0 Varia

10.0 Levée de la séance

R2013-11-11-21 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la séance soit levée à 21h45

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière